



La lettre citoyenne

Janvier/février 2013

<http://collectif-citoyen-plaisance.elunet.fr/>

N° 18

Bulletin d'informations du « 31830 COLLECTIF DE GAUCHE, ALTERNATIF ET CITOYEN »

Meilleurs vœux à tous et toutes

L'actualité plaisançoise

POUR UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ, PARTAGEONS LA TERRE

Plaisance du Touch a de grandes surfaces agricoles. Plusieurs dizaines d'hectares sont la propriété de la commune, dont plus de 42Ha acquis en 2011.

Le « Collectif de gauche, alternatif et citoyen » et son élu au conseil municipal œuvrent, depuis plus d'un an pour que ces terres communales servent à instaurer une agriculture de qualité et de proximité.

En 2011, sur proposition du « Collectif » une commission mixte (élu(e)s – agriculteurs locaux) a été créée. Elle s'est réunie 2 fois.

Fin 2011 le Maire annonce une mise à disposition à des agriculteurs locaux, pour une année (2012), des terrains, à titre gratuit. Il promet que durant cette année, la commission travaillera à la rédaction d'une convention de partenariat « commune/agriculteurs ».

En 2012, malgré plusieurs demandes, nous n'avons obtenu aucune réunion, au prétexte que le Maire ne savait pas quelles surfaces étaient « gelées » pour compenser l'implantation du méga centre commercial de la Ménude.

Au conseil municipal de décembre le Maire annonce la reconduite de la mesure appliquée l'année dernière, alors qu'il assure n'avoir toujours pas d'information sur les terres susceptibles d'être gelées.

C'est la démonstration qu'il n'a pas l'intention de prendre en compte la demande de la population.

D'où la nécessité de se rassembler, pour la réalisation du projet d' « agriculture raisonnée » sur des terres appartenant à la commune.

Parce que l'utilisation des coccinelles est préférable aux insecticides (tueurs d'abeilles),
Parce qu'il existe d'autres moyens de cultiver sans un épandage massif d'engrais chimiques,

Nous avons décidé de lancer une consultation citoyenne, sous la forme d'une pétition.

Plaisançois(e)s, en signant la pétition, vous exprimerez votre accord pour partager les terres agricoles communales avec des agriculteurs (en priorité locaux).

Partager la terre pour la production de légumes et de fruits, de qualité et de proximité.



Actualité plaisançoise (en images)

La droite s'enlise dans la discrimination

Le toutou d'un SDF fait des "mamours" aux plaisançois(e)s qui se promènent le long du Touch.

C'est inadmissible!



Conseil municipal du 22/11/2012

A Plaisance, avec la loi Dufflot, les socialos-communistes attirent les immigrés. Y compris des clandestins!



SPOT - n°23 - décembre 2012

OO

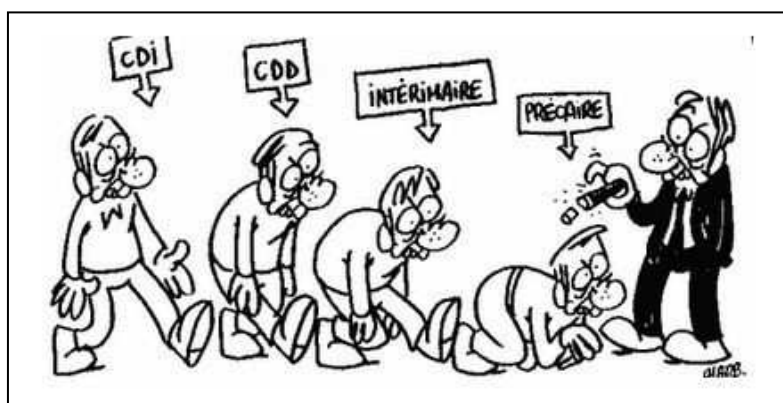
PRÉCARITÉ ET BAS SALAIRES POUR TOUT LE MONDE !

Le Patronat en rêvait, le gouvernement le souhaitait

Trois syndicats l'ont accepté !

C'est fait ! Le Patronat a obtenu l'aval de trois syndicats pour mettre en œuvre son plan de démolition du code du travail.

Les accords de compétitivité ou accords de « maintien de l'emploi », prévoient que dans chaque entreprise, les salarié(e)s pourront être soumis(e)s au chantage suivant : **des baisses de salaire**, des mutations à l'autre bout du pays, un allongement de la durée du travail ou... **le licenciement**.



Le patronat a également obtenu que les « plans sociaux » (les licenciements collectifs) soient à la fois **facultatifs et moins coûteux** pour lui, sans risque d'être attaqué en justice.

Avec cet accord la dégradation des conditions d'existence **n'épargnera personne**, de la caissière à l'ingénieur, de l'employé à la technicienne, des jeunes jusqu'aux retraité(e)s.

La population ne peut, hélas, rien attendre de bon d'un gouvernement qui a érigé l'**austérité en dogme**.

Pour stopper **ce recul social sans précédent** (sauf pendant la période du gouvernement de Vichy), les citoyen(ne)s n'ont d'autre choix que de **se mobiliser, rapidement et dans l'unité la plus large**.